

Réf: Dossier 447103

## Avis de constitution

### SOCIETE « AKWABA GRAVIER » en abrégé « AG »

Siège ABIDJAN YOPOUGON SAGUIDIBA EN FACE DE  
L'HÔTEL ASSANVON ; ILLOT 86; LOT 967, Lot 967, Ilot 86

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 15/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AKWABA GRAVIER » en abrégé «  
AG »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et a l'étranger : Vente de Sable ; De Granites Et Gravats ; Import -Export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée; et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON SAGUIDIBA EN FACE DE  
L'HÔTEL ASSANVON ; ILLOT 86; LOT 967, Lot 967, Ilot 86

Dirigeant(s) M TAH KOUADIO SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-10661 du 21/10/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°64240/GTCA/RC/2025 du 21/10/2025

